



# L'AMI DU LITTORAL

Bulletin d'information de l'association "Les Amis du Littoral Nord Bassin" n° 32. Janvier 2000  
Siège social : 19 Avenue de la Libération B.P. 51 33740 Arès ☎ 05 56 82 31 95.

*"Homme Libre, Toujours tu chériras la mer"*

## Le Mot du Président.

Chers amis du littoral, le conseil d'administration à tant et tant de choses à dire que sans pouvoir choisir, nous vous souhaitons :

**SANTE** *FAMILLE* Confiance EAU

MER ~~RAZ DE MAREE~~ **CIVISME**

BONHEUR PAIX Feu **LIBERTE**

positif TRAVAIL *Combat* **TERRE**

*Rêve* BLEU Joie AIR ~~tempête~~

~~pollution~~ construire **AVENIR**

Coopération dynamisme **EFFORT**

Responsabilité **LOYAUTE** **AMOUR**

IMAGINER *Soleil* UNIVERSEL

Justice EGALITE **PROGRES**

Solidarité *Tolérance* Prospérité

CRÉER *volonté* **MORALE**

Humanisme **ESPOIR** Voyager

FRATERNITE Océan agir

**LITTORAL** *AMITIE* **Sourire**

## Le courrier des sociétaires.

*Chevaliers de l'ouragan !*

*Avez-vous mis vos gants ?*

Ils n'ont pas mis de gants les chevaliers en question en chevauchant les vents dans la nuit du 26 au 27 décembre à travers la France entière semant peur et désolation ...

Du jamais vu ! Gaston en parle encore avec son ami Raoul l'ostréiculteur « je me souviens du raz de marée du 12 décembre 1981 et du cyclone Hortense du 4 octobre 1984 que nous jugions exceptionnels. Le vieux curé de St Eloi, l'abbé Reulet m'avait bien pourtant averti « quand tu croiras avoir tout vu, tu verras pire. »

Nous avons baptisé le raz de marée « Jarulewski », car il coïncidait avec le jour où ce général mit la Pologne en état de siège. Hortense et Jarulewski, à trois années d'intervalle, avaient le même caractère d'accident M.T.O. très localisé à notre littoral, frappant au hasard certaines plages, certains lotissements tout en épargnant leurs voisins immédiats. Cette fois c'est toute la France qui est frappée.

Raoul commenta alors, chez nous, cet « ouragan 99 », catastrophique avec rafales à 200 km/h et des tourbillons scalpant, vrillant et couchant grands pins et même des essences réputées solides. De plus la tempête gonflait les flots en une énorme marée, inondant les fronts de mer et les villas avoisinantes.

Celui-là, dit-il, on l'appellera « Jojo » tant il a été affreux...

La presse locale a fait état des dégâts causés par la tempête : Toitures arrachées, arbres déracinés cassant les lignes électriques et téléphoniques, coupant les communications routières et ferroviaires, mettant en rupture de moyens tant en

personnel qu'en matériel les pompiers, tous les services techniques EDF, Télécom, SNCF, DDE, préfectures, communes ... en un mot tout le pays.

Par bonheur un immense élan de solidarité après cette nuit d'épouvante s'est manifesté et les initiatives privées ont redonné courage pour affronter la semaine qui a suivi, sans eau, sans lumière, sans chauffage, sans téléphone.

Personne n'a été épargné et les forêts domaniales, communales ou privées sont dévastées. La presse nationale donne l'ampleur du désastre qui a frappé, en deux fois, la France entière l'ouragan ravageant les forêts, les réseaux routiers, ferroviaires, électriques, la mer frappant les côtes, les rivières en crue inondant les villes et villages. En outre une affreuse marée noire souille les côtes de la Bretagne aux Charentes. Car les grands Messieurs des multinationales milliardaires en pétrodollars, font transporter leur or noir dans des pétroliers hors d'âge et rongés par la rouille. De construction bon marché, rafistolés de bric et de broc, navigant sous pavillon de complaisance, avec des certificats de sécurité douteux comme les contrôles préalables, ces navires sont dangereux. Malgré leur bonne volonté les équipages, toujours sous-payés et souvent sous-qualifiés, se montrent incapables de pallier les avaries les plus graves... Belles économies !

Les dégâts de décembre sont estimés en milliards de francs, comme la « cagnotte » que le ministère des finances avait tenu secrète. Faisons le vœu que cette « cassette » serve en priorité à indemniser les plus éprouvés.

C.C. Ami du Littoral.

## Le coin de la mémoire.

« *Cuprès de mon arbre...* »

Un ouragan sur la France, modèle de climat tempéré notre pays n'avait jamais subi cela.

Fait du hasard ou preuve de transformations climatiques en cours ?

Catastrophe « naturelle » ou résultat du mode de vie des pays les plus riches ? Relevons toutefois que Chine, Russie et Inde figurent dans le peloton de tête des émetteurs de dioxyde de carbone...

Nos comportements doivent-ils changer ?

A notre modeste échelon, nombreux sont les membres de notre communauté Nord Bassin à s'interroger : les pins autours de nos habitations constituent-ils un risque ? \*

« *Ecoute, bûcheron, arrête un peu le bras* »

Heureuse époque où la forêt de Gastine était menacée par les seules cognées d'humbles charbonniers. De nos jours un coup de vent généré par le réchauffement de l'Atlantique Nord est autrement efficace.

Le principe de précaution conduit à poser la question : faut-il tenir à bonne distance de nos demeures « l'arbre-roi » de la plus grande forêt d'Europe occidentale et envisager de peupler nos jardins d'autres espèces ?

Mais au fait qu'en disent les détenteurs de la mémoire ? Vite livrez-nous vos souvenirs

ou ceux de nos anciens.

A titre d'exemple : une carte postale expédiée en 1909 montrant la poste et le

boulevard de la République d'Andernos les Bains.



Quant à vous qui n'avez connu que les pins  
Au-dessus de nos toitures consultez donc les ouvrages de nos amis Max Baumann dans «Arès le Temps retrouvé » p. 14, 54, 57. et Gérard Simmat dans «Andernos les bains. » p 8, 18, 24,46, 66, 68- et «Mémoire en Images, Arès » p12.

\* Le conseil d'administration exprime toute sa sympathie aux nombreuses victimes de l'ouragan.

### Le coin des lauriers.

Nous avons apprécié l'élagage harmonieux, esthétique et modéré, pratiqué à Andernos les bains. Nous sommes enfin en rapport avec les directives du ministère de l'environnement, Saluons aussi l'effort fait, cette année, dans ce domaine à Arès.

### Intercommunalité :

Le maire de Lège-Cap-Ferret, M. Michel Sammarcelli plaide en faveur d'une « communauté de communes » pour affirmer «l'identité » du Nord Bassin ; M. le Conseiller Général, Maire de Lanton, Frédéric Cazentre prédit que les années 2000 seront celles de l'Intercommunalité...

Les Amis du Littoral Nord Bassin, sans prétention mais avec conviction, vivent dans le cadre de cette réalité qu'est le Nord Bassin et se réjouissent de la perspective de lui voir acquérir, bientôt peut-être, une existence administrative.

### Randonnées 2000.

Le troisième jeudi de chaque mois. Le rendez-vous est fixé à 13 h 30, esplanade Dartiguelongue, Arès.

- Jeudi 17 février : Lège (circuit du Grand Crohot.)
- Jeudi 16 mars : Lacanau (étang de Cousseau.)
- Jeudi 20 avril : Audenge (port des tuiles.)
- Jeudi 18 mai : Le Teich (la Leyre vers Mios.)
- Jeudi 15 juin : Le Pilat (GR8 vers la Dune.)
- Jeudi 20 juillet : Arès (les prés salés vers Jane de boy.)
- Jeudi 17 août : Lège (sentier du canal.)
- Jeudi 21 septembre : Le Porge (Lède basse.)
- Jeudi 19 octobre : Longarisse (circuit du lac.)
- Jeudi 16 novembre : Le Teich (Δ de la Leyre.)
- Jeudi 21 décembre : Le Porge (le Pas du Bouc.)

### Balades 2000.

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois. Le rendez-vous est fixé au port de plaisance d'Andernos les bains, à 14 heures.

- Mardi 1<sup>er</sup> février : Lauros, (forêt et plage)
- Mardi 7 mars : Lège-Cap-Ferret, (les mimosas de la côte.)
- Mardi 4 avril : La Dune du Pyla
- Mardi 2 mai : Arès (les prés salés.)
- Mardi 6 juin : Andernos (bois du Coulin.)
- Mardi 4 juillet : Andernos (forêt communale ou le parcours de santé.)
- Mardi 1<sup>er</sup> août : Andernos (plage des Quinconces.)
- Mardi 5 septembre : Biganos (le port)
- Mardi 3 octobre : Arès (Village de St Brice et les rives du Cirès)
- Mardi 7 novembre : Lège-Cap-Ferret, (la forêt du truc vert.)
- Mardi 5 décembre : Audenge, (Certes par le sentier du littoral )

Les itinéraires des balades et des randonnées sont encore susceptibles de changements.

Toutes les suggestions sont bienvenues.

Comme les années précédentes nos sorties seront annoncées par la presse locale et affichées aux lieux habituels.

# BULLETIN D'ADHESION

- Madame
- Mademoiselle
- Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Eventuellement :

Résidence saisonnière : .....

.....

Désire adhérer à l'Association : "LES AMIS DU LITTORAL"

en qualité de :

- MEMBRE SYMPATHISANT
- MEMBRE ACTIF
- MEMBRE BIENFAITEUR

CI-JOINT, MA COTISATION DE F. ....

A....., le..... 2000  
Signature

## COTISATIONS ANNUELLES

MEMBRE	INDIVIDUEL	COUPLE
Sympathisant	70 F	120 F
<i>ACTIF</i>	100 F	150 F
<i>BIENFAITEUR</i>	200 F	300 F

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'assemblée générale.

Règlement des cotisations par chèque bancaire ou  
CCP 1325-89 M. Bordeaux, à l'ordre de "Les Amis du Littoral".

Notre adresse "Les Amis du Littoral"  
BP 51. 33740 ARES.